



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 186-2022 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 484 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU DRAINAGE ET TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE DES PRÉS

Adopté le 13 juin 2022 (Résolution 2022-06-XXX)

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 186-2022

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 484 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU DRAINAGE ET TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE DES PRÉS

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection du drainage et des travaux de pavage seront effectués sur la rue des Prés;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'emprunter la somme de 484 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés concernent des travaux de voirie et seront entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 mai 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une séance d'information publique a été tenue afin de présenter le règlement aux citoyens, le 7 juin 2022;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par XXXX,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le projet de Règlement d'emprunt numéro 186-2022 et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à faire la réfection du drainage et travaux de pavage sur la rue des Prés selon les plans et devis préparés par la firme EFEL Experts-conseils, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Anne-Marie Duval lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 484 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 484 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le

terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

Le maire,

Anne-Marie Duval

Jean-Yves Poirier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 186-2022
ESTIMÉ DES COÛTS POUR LA RÉFECTION DE DRAINAGE ET TRAVAUX DE PAVAG SUR
LA RUE DES PRÉS

ANNEXE A

	Entrepreneur	369 500.00 \$
	Laboratoire - étude géotechnique	
	Certificat de localisation	
	Sous total	369 500.00 \$
	Imprévus (10 %)	36 950.00 \$
	Honoraires professionnels (10 %)	36 950.00 \$
	Sous total	443 400.00 \$
Taxes	TPS (5%)	22 170.00 \$
	TVQ (9,975%)	44 229.15 \$
		509 799.15 \$
	- TPS (100%)	(22 170.00) \$
	- TVQ (50%)	(22 114.58) \$
	Total	465 514.58 \$
	Frais de financement (5%)	18 475.00 \$
	Grand total	483 989.58 \$
	Taux d'intérêt de 3 % sur 20 ans	32 532
	Assiette total imposable	466 401 600
	Maison moyenne	218 222
	Charge fiscale du contribuable	15.22 \$
		0.00698 \$

Préparé à Sainte-Polycarpe le 28 avril 2022
par Anne-Marie Duval
Directrice générale et greffière-trésorière

Projet: Réfection du drainage et travaux de pavage sur la rue des Prés
Client: Municipalité de Saint-Polycarpe
Référence: 2022-002-TP
Dossier EFEL: 21F05-1451
Date: 31 mars 2022

Hypothèses:

- Estimation de classe C (marge d'erreur de 15 à 20 %);
- Coûts 2022;
- Quantités et montants arrondis;
- Aucun roc considéré;
- Reprofilage des fossés et nivellement des ponceaux transversaux et d'entrées privées;
- Réutilisation des ponceaux existants (sauf 300mm de diamètre = ponceaux neufs);
- Couche de surface mise en place sur l'ensemble de la rue. Structure de chaussée et couche de base mises en place seulement aux ponceaux transversaux;
- Nettoyage de la conduite d'arrière-lot;
- Structure de chaussée considérée :
 - 35 mm EB-10S PG 58S-28
 - 65 mm ESG-14 PG 58S-28
 - 250 mm MG-20
 - 225 mm MG-56
 - 250 mm MG-112
- Largeur de pavage considéré :
 - 7 mètres et accotement de 0,6m de chaque côté en matériaux recyclés.



Préparée par : _____
Adam Lupien, ing. (N°6 019 096)

Vérifié par : _____
Vincent Lauzon, ing. (N°128 522)

Projet: Réfection du drainage et travaux de pavage sur la rue des Prés
Client: Municipalité de Saint-Polycarpe
Référence: 2022-002-TP
Dossier EFEL: 21F05-1451
Date: 31 mars 2022

Synthèse:

Activités	Montants
1. ORGANISATION DE CHANTIER	22 500 \$
2. DRAINAGE	131 800 \$
3. FONDATION ET PAVAGE	74 600 \$
4. AMÉNAGEMENTS	107 000 \$
Contingences (10%)	33 600 \$
Sous-total avant taxes	369 500 \$
TPS (5%)	18 500 \$
TVQ (9,975%)	36 900 \$
Sous-total	424 900 \$

Estimation des coûts

	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
1.	<u>ORGANISATION DE CHANTIER</u>				
1.1	Gestion de la circulation, incluant plans, signalisation, maintien, entretien, sécurité, etc.	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
1.2	Gestion du chantier, incluant inspection numérique avant travaux, protection des réseaux existants, sécurité du chantier, coordination avec les intervenants, etc.	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
1.3	Gestion des eaux souterraines et de ruissellement pendant les travaux	1	global	1 500,00 \$	1 500,00 \$
1.4	Poteaux d'utilités publiques à protéger et à soutenir durant les travaux	1	global	7 000,00 \$	7 000,00 \$
1.5	Boîtes postales à enlever et à remettre en place après les travaux incluant le maintien en fonction durant les travaux	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1.6	Mesures de mitigation environnementale, incluant barrière à sédiments	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
SOUS-TOTAL 1. ORGANISATION DE CHANTIER					<u>22 500,00 \$</u>

Estimation des coûts

	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
2.	<u>DRAINAGE</u>				
2.1	Conduite d'égout pluvial récupérée sur place, incluant l'enlèvement de la conduite existante, la remise en place les accessoires, les raccordements et la disposition hors site des surplus (ponceaux transversaux) - 450 mm de diamètre (récupéré sur place - PEHD)	33	m.lin	450,00 \$	14 850,00 \$
2.2	Surexcavation de l'assise sur 150mm, incluant disposition hors site des surplus, pierre nette et géotextile (prévisionnel)	33	m.lin	25,00 \$	825,00 \$
2.3	Émissaire incluant le profilage du déversoir d'urgence selon les détails aux plans, excluant l'ensemencement hydraulique - 375 mm de diamètre (récupéré sur place - PEHD)	13	m.lin	425,00 \$	5 525,00 \$
2.4	Perré de protection en pierre 200-300mm sur 500mm d'épaisseur, incluant géotextile	4	m ²	150,00 \$	600,00 \$
2.5	Ponceaux d'entrées privées et/ou devant les poteaux d'utilité publique incluant l'enlèvement des ponceaux existants, la remise en place (lorque applicable) et la disposition hors site des surplus - 300 mm de diamètre (neuf - PEHD R320 kPa) - 375 mm de diamètre (récupéré sur place - PEHD) - 375 mm de diamètre (neuf - PEHD R320 kPa) prévisionnel - 450 mm de diamètre (récupéré sur place - PEHD)	38 112 20 58	m.lin m.lin m.lin m.lin	300,00 \$ 275,00 \$ 375,00 \$ 350,00 \$	11 400,00 \$ 30 800,00 \$ 7 500,00 \$ 20 300,00 \$
2.6	Accessoire de raccord pour conduite ex. de PEHD étanche aux particules - Double cloche barrure non étanche à l'eau - Soleno (3MCC015C et 3MCC018C) ou équivalent approuvé - 375 mm de diamètre (3MCC015C) - 450 mm de diamètre (3MCC018C)	15 5	unité unité	325,00 \$ 375,00 \$	4 875,00 \$ 1 875,00 \$
2.7	Reprofilage de fossé, incluant excavation, remblai et disposition hors site des surplus	550	m.lin	40,00 \$	22 000,00 \$
2.8	Regard circulaire en béton préfabriqué avec garnitures de caoutchouc, incluant raccordements et accessoires - M-900 (Peu profond) - 900mm de diamètre avec cadre et grille conventionnel	1	unité	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2.9	Nettoyage de la conduite d'arrière-lot	225	m.lin	12,00 \$	2 700,00 \$
2.10	Nettoyage des puisards et/ou des regards-puisard de la conduite d'arrière-lot	5	unité	500,00 \$	2 500,00 \$
SOUS-TOTAL 2. DRAINAGE					131 750,00 \$

Estimation des coûts

	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
3.	<u>FONDATION ET PAVAGE</u>				
3.1	Enlèvement ou pulvérisation du pavage existant, incluant trait de scie et disposition hors-site	160	m ²	10,00 \$	1 600,00 \$
3.2	Excavation, remblai, mise en forme, nivellement et compaction de l'infrastructure, incluant disposition hors site des matériaux en surplus	160	m ²	20,00 \$	3 200,00 \$
3.3	Fourniture et mise en place des fondations granulaires				
	- MG-20, 250 mm d'épaisseur	160	m ²	21,00 \$	3 360,00 \$
	- MG-56, 225 mm d'épaisseur	160	m ²	19,00 \$	3 040,00 \$
	- MG-112, 250 mm d'épaisseur	160	m ²	17,00 \$	2 720,00 \$
3.4	Pavage couche de base				
	- ESG-14, PG58S-28, 65 mm d'épaisseur	160	m ²	50,00 \$	8 000,00 \$
3.5	Pavage couche d'usure				
	- EB-10S, PG58S-28, 35 mm d'épaisseur	2 970	m ²	15,00 \$	44 550,00 \$
3.6	Raccordement au pavage existant	16	m.lin	70,00 \$	1 120,00 \$
3.7	Rechargement des accotements avec matériaux recyclés de type MR-6 ou MR-7 (épaisseur variable)	475	m ²	10,00 \$	4 750,00 \$
3.8	Nivellement et nettoyage des services municipaux lors des travaux de pavage de la couche d'usure				
	- Boîtes de vanne	1	unité	300,00 \$	300,00 \$
	- Regards	5	unité	400,00 \$	2 000,00 \$
SOUS-TOTAL 3. FONDATION ET PAVAGE					74 640,00 \$

Estimation des coûts

	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
4.	<u>AMÉNAGEMENTS</u>				
4.1	Aménagement des drains existants, incluant disposition des surplus, perré de protection 100-200mm sur 300mm d'épaisseur et géotextile	18	unité	500,00 \$	9 000,00 \$
4.2	Terrassement incluant nivellement final, compaction, 150 mm de terre végétale, ensemencement hydraulique, matelas anti-érosion et arrosage jusqu'à la pousse complète	3 900	m²	17,00 \$	66 300,00 \$
4.3	Aménagements paysagers à protéger et à refaire tel qu'avant les travaux (plantes, fleurs, arbres, arbustes, système d'irrigation, etc.)	1	global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
4.4	Ajustement des boîtes de service à 100mm du sol	26	unité	100,00 \$	2 600,00 \$
4.5	Réfection des entrées privées - Gravier : 300mm de MG-20	520	m²	50,00 \$	26 000,00 \$
4.6	Marquage de la chaussée à l'alkyde - Ligne d'arrêt 300mm (blanche) - Ligne axiale 125mm (jaune)	8 30	unité m.lin	60,00 \$ 20,00 \$	480,00 \$ 600,00 \$
SOUS-TOTAL 4. AMÉNAGEMENTS					<u>106 980,00 \$</u>